



# La Sure en Chartreuse

Regard vers 



Le Journal

Numéro 2 - Juin 2017



(Photo Annie Genève)



(Photo Jean Vedel)

*Roi superbe, il plane irrité  
Dans des splendeurs d'apothéoses  
Sur les horizons grandioses ;  
Fauve dans la blanche clarté,  
Il brille, le sauvage Été.*

Extrait de l'Été - Théodore de Banville (1823-1891)

**SOMMAIRE**

Page 2	<b>EDITORIAL</b>
Page 3	<b>LES FINANCES</b>
Page 4	<b>PARLONS EN...</b>
Page 7	<b>LES INFOS PRATIQUES</b>
Page 8	<b>LA VIE DES 2 VILLAGES</b>
Page 9	<b>EVENEMENTS DU TRIMESTRE</b>
Page 9	<b>L'AGENDA</b>
Page 10	<b>LUMIERE « SURE » LA VIE DES ASSOCIATIONS</b>
Page 12	<b>ETAT CIVIL</b>



L'année scolaire vient juste de se terminer. Certains de nos jeunes habitants attendent le résultat de leurs examens, je leur souhaite un maximum de réussite.

Comme nos bacheliers, les commissions travaillent sur beaucoup de sujets, tant sur les plans financiers (négociation de nos contrats d'assurance par exemple), scolaires (préparation de l'année scolaire 2017/2018), de l'urbanisme (instruction de nombreuses Déclarations Préalables et Permis de Construire) et des travaux (suivi des travaux de réhabilitation de la mairie et de la Maison du Temps Libre).



(Photos Ludovic Charpenay et Jean Vedel)

Parmi les différents sujets étudiés, le conseil municipal a pris une délibération concernant les plages horaires d'allumage de l'éclairage public sur l'ensemble de la commune.

La commune de St Julien avait déjà mis en place une extinction des foyers lumineux de 00h00 à 5h30, ce qui avait permis une réduction importante de notre consommation d'énergie.

La totalité des foyers lumineux étant équipé d'horloges astronomiques, les conseillers municipaux ont décidé d'étendre cette extinction à l'ensemble de la commune, les foyers lumineux longeant la RD520 compris. L'extinction est programmée à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2017 de 23h00 à 6h00. Ceci permettra **une économie annuelle de l'ordre de plus de 2 000 €** sur la consommation d'énergie, soit -40% sur la facture actuelle.

Virginie RIVIERE

## LES FINANCES

---

## ASSURANCES

---



### LA REFONTE DES CONTRATS

Le regroupement de deux communes permet de confronter deux modes de fonctionnement et de comparer les pratiques propres à chacun des territoires historiques. La fusion de Pommiers la Placette et de Saint Julien de Ratz a ainsi permis d'observer les modes de gestion respectifs de nos deux communes.

Sur le plan juridique, la Sure en Chartreuse est une nouvelle « personne morale » avec laquelle tous les partenaires des deux communes doivent contracter pour continuer à échanger. Cette obligation légale permet donc d'étudier l'ensemble de nos anciens contrats pour optimiser le rapprochement de nos deux villages. Ces démarches, au-delà de la réduction des frais liée au fait que dans la plupart des domaines, il n'y a plus qu'un contrat, quand un an auparavant il y en avait deux, permettent de refondre les conventions qui régissaient les rapports avec tous nos prestataires de services : informatique, téléphonie, maintenance des équipements, contrôles de sécurité, assurances, etc.

La grande majorité de ces renégociations se traduisent donc par de nombreuses économies d'échelle, dans la plupart des cas, les charges pour la commune nouvelle représenteront l'équivalent de 80 à 90% des sommes dépensées quand les communes étaient séparées.

A titre d'exemple, pour l'ensemble des contrats d'assurance avec des partenaires privés (bâtiments, personnels, véhicules, contentieux juridiques, etc.), **l'économie sera de 26%**, (7.194€ en 2018, contre 9.602€ en 2016) mais à peine 1% pour les services d'incendie avec un partenaire public (22.185€ en 2017 contre 22.463€ en 2016). Ces synergies financières illustrent bien l'adage qui veut que l'Union génère la force... des communes rurales dans un univers où la petite taille est souvent une source d'handicap...

Jean-Christophe LEVEQUE

## LE MAINTIEN DU PATRIMOINE

L'église du village de Saint-Julien-de-Ratz possède une remarquable Chaire à prêcher accrochée au mur nord de sa petite nef. Cette Chaire est inscrite au titre des monuments historiques par arrêté préfectoral du 26 janvier 2001. La partie la plus ancienne de cette Chaire se compose d'un *ambon* dont le plan est hexagonal et d'une *console* en cul de lampe qui lui sert de support. Ces deux éléments datant vraisemblablement des années 1615. Le *dossier*, l'*abat-voix* et l'*escalier*, quant à eux, ne datent que de 1876, date à laquelle ils furent ajoutés par le sculpteur-décorateur grenoblois Ferdinand Rostaing qui, pour mener à bien son travail, s'inspira des motifs de l'ambon qu'il restaurait.



La Chaire est ornée d'arabesques, de rinceaux et de grotesques sculptés en relief et dorés sur des fonds peints en vert et noir. Au centre du panneau de face, encadré de deux feuilles d'acanthé qui lui servent de cartouche, apparaît un écu aux armes de *Raymond d'Espéaute*, trésorier-général de France en la *Généralité* de Dauphiné de 1633 à 1658, sans doute donateur de l'œuvre. Les panneaux sont encadrés de moulures. La frise qui sépare la corniche des panneaux est ornée de palmettes et de rinceaux. L'absence complète de toute figuration de saints personnages, la sévérité du décor pourrait induire l'œuvre d'un sculpteur protestant. (Jean Carles menuisier-sculpteur protestant qui habitait Grenoble vers 1604?).

A la question: pourquoi une telle œuvre d'art dans une modeste église de campagne ? La réponse doit être recherchée dans les soubresauts de l'histoire nationale. Cette chaire à prêcher, don de Raymond d'Espeaute à une église conventuelle de la ville de Grenoble, a été victime de la tourmente révolutionnaire. En effet le 2 novembre 1789 l'Assemblée Nationale Constituante, sur proposition de Talleyrand évêque d'Autun, prend un décret qui met les biens du clergé à la disposition de la Nation pour rembourser les dettes de l'État. Beaucoup de meubles sont alors vendus à vil prix. C'est à ce moment qu'un dénommé Cottavoz, habitant Saint Julien-de-Ratz acquiert aux enchères pour treize francs cette Chaire à prêcher, la transporte en son village et l'offre à l'église de sa paroisse à l'époque du concordat (concordat de 1801 signé entre Bonaparte et le pape Pie VII) et de la restauration du culte la sauvant ainsi d'un désastre programmé.

Ce meuble a certainement souffert de ses pérégrinations et l'on comprend qu'une restauration se soit imposée et que l'on ait profité de celle-ci, en 1876, pour compléter le meuble. Le coût total de l'opération se monta à mille cent cinquante francs, l'État participant à hauteur de quatre cent cinquante francs, le restant de la somme étant réunie au moyen de souscriptions particulières. Aujourd'hui force est de constater que des soulèvements de polychromie sont visibles dans la partie basse et sur la face interne de l'ambon. Par ailleurs l'escalier, en noyer, présente des problèmes de structure, pèse sur l'ambon le tirant vers le sol tandis que les marches sont attaquées par des insectes xylophages.

Il sera sûrement nécessaire, et du devoir des élus, de se pencher de manière plus attentive, dans un proche avenir, sur l'état de ce joyau artistique de la fin de la Renaissance et d'obtenir une expertise plus avancée précédant une éventuelle restauration.

Rolland GUILLAUD



## LA CHASSE ..... une culture de la sécurité



**Si la sécurité à la chasse fut longtemps une affaire de chasseurs, elle doit aujourd'hui être connue, appréciée et organisée dans un cadre de plus en plus partagé avec d'autres types d'utilisateurs de la nature.**

L'ACCA de St Julien de Ratz a organisé dans ce cadre, avec l'aide de la Fédération des Chasseurs de l'Isère, une matinée de formation Sécurité. Cette matinée, suivie par l'ensemble des chasseurs de l'ACCA et d'ACCA voisines, a permis de rappeler à chacun certaines règles de sécurité (cadre pénal, panneau obligatoire, port de tenues fluorescentes).

Même si le risque zéro n'existe pas, les chasseurs mettent tout en œuvre pour garantir leur propre sécurité et celle de leurs concitoyens. Voici un inventaire non exhaustif des règles et dispositifs qu'ils appliquent sur le terrain : ronde du matin (pour énoncer avant une battue toutes les consignes de sécurité et de tir aux participants), vêtements fluo pour être visibles les uns et les autres, panneaux de chasse en cours pour signaler une battue, mise en place de miradors.... D'une façon générale, les chasseurs limitent leur activité les jours de forte fréquentation sur les territoires dans la vocation de l'accueil du public.



(Photo Willy Boujard)

En Isère, les chasseurs ont par ailleurs fixé un jour de non chasse totale, le vendredi.

Des recommandations sont également faites aux usagers de la forêt : porter de préférence des tenues claires ou vives, privilégier les sentiers balisés ou régulièrement empruntés, signaler sa présence aux chasseurs en parlant ou en faisant signe, à la vue du panneau chasse en cours, le chemin reste ouvert au public, mais il faut rester prudent, se renseigner au premier chasseur rencontré.

L'ouverture de la chasse est fixée par arrêté préfectoral. Cette année, **l'ouverture sera le dimanche 10 septembre 2017 et la fermeture sera le 28 février 2018.**

Au plaisir de vous croiser au détour d'un chemin.

Willy Boujard – Président de l'ACCA de Saint Julien de Ratz



## Bien vieillir, cela s'apprend !

Ce n'est pas le tout d'avoir une espérance de vie qui augmente ! Encore faut-il pouvoir en profiter en gardant bon pied, bon œil. La bonne nouvelle, c'est que rien n'est écrit d'avance et qu'il n'est jamais trop tard pour bien faire ... Être en bonne santé, c'est pouvoir goûter tous les plaisirs de la vie, c'est avoir un cerveau qui marche bien, un cœur et des jambes qui nous suivent dans les efforts et une joie de vivre qui nous stimule, car tout est lié. Le secret du bien vieillir c'est d'aimer faire tout ce qui nous fait du bien.

Quels sont les fondements d'une maturité épanouie et épanouissante ?

-Se nourrir l'esprit et être bien dans son corps. Pour cela, rien de tel qu'une vie sociale et affective harmonieuse, une alimentation équilibrée et de l'activité physique.

-Se recentrer sur soi mais sans s'isoler ! Se construire la vie dont on a envie, avec un rythme adapté à son tempérament et à ses aspirations.

-Adopter des comportements protecteurs pour son corps et pour sa santé

Retrouvez toutes les informations pratiques sur [www.pourbienvieillir.fr](http://www.pourbienvieillir.fr)

Parlez-en avec votre entourage (famille, amis, médecin, infirmière, assistante sociale....)

Anne Catherine Mallon



## Félix Genève et l'Accueil Paysan,

En 1987 naissait une nouvelle structure : l'Accueil Paysan. Son fondateur : Félix Genève.

C'est une structure qui a été pensée et mûrie pendant de longues années, de 1979 à 1987. En effet, pour répondre aux besoins de survie de la petite agriculture et de leurs paysans face au développement de l'agriculture de production intensive avec son lot d'engrais, de fongicides et d'insecticides, Félix Genève et d'autres paysans de la région Rhône-Alpes, avec un groupe de chercheurs de l'INRA, de l'IREP et du CERAT, réfléchissent à une autre forme d'agriculture.

Il faut trouver des solutions pour permettre aux petites fermes de continuer à vivre et faire vivre leur famille tout en maintenant une agriculture de qualité.

Une solution sera l'Accueil Paysan initié donc par Félix Genève.

L'Accueil Paysan, c'est développer l'accueil à la ferme, mais pas un accueil touristique de consommation, un accueil qui fait connaître le métier de paysan, l'environnement, le lien à la terre. Il met en valeur la nature et les animaux qui vivent sur le territoire. Il permet l'échange et le respect entre les participants. C'est aussi faire vivre un patrimoine, transmettre des valeurs.

L'Accueil Paysan est agréé par le ministère de l'agriculture et a sa charte. Il est, en fait, précurseur de la politique de la protection de l'environnement qui se développera plus tard. Il y a 1200 points d'accueil en France, environ 220 à l'étranger sur 4 continents, seule l'Australie ne l'a pas encore développé. La Russie, la Palestine et la Colombie sont dans le processus d'intégration. Il permet des liens et des échanges de valeurs entre les gens qui voyagent.

En Chartreuse, en particulier aux Routes, Pommiers la Placette, La Sure en Chartreuse, nous avons encore ce lien grâce à Eliane Genève, épouse de Félix, qui maintient une activité d'accueil.

Pour plus d'informations : [www.accueil-paysan.com](http://www.accueil-paysan.com)

Propos recueillis auprès d'Eliane Genève par Sophie LELEU



## ❖ RESULTAT DU SECOND TOUR DES ELECTIONS LEGISLATIVES (9<sup>ème</sup> circonscription)

	La Sure en Chartreuse	9 <sup>ème</sup> circonscription
<b>ELUE</b> Mme <b>Élodie</b> <b>JACQUIER-LAFORGE</b> LRM/MODEM	<b>64.52 %</b>	<b>60.25 %</b>
<b>M. Bruno GATTAZ</b> LES REPUBLICAINS	<b>35.48 %</b>	<b>39.75 %</b>



Élodie Jacquier-Laforge - (page Facebook de la candidate)

Née à Grenoble, Élodie Jacquier-Laforge a grandi à Voiron avant de mener ses études supérieures et sa vie professionnelle à Paris. Ancienne assistante parlementaire au Sénat. elle était jusqu'à présent déléguée générale de la Fédération des Entreprises de Crêches.

## ❖ REGLEMENTATION APPLICABLE EN MATIERE DE BOITES AUX LETTRES



Dans un souci de rendre la distribution du courrier plus facile et plus efficace pour les facteurs, les boîtes aux lettres doivent être correctement placées, posséder des formats et des ouvertures pouvant accueillir tous les types courants de courriers.

Les boîtes aux lettres doivent obligatoirement respecter les normes NF et doivent être aisément accessibles par le facteur. Elles doivent nécessairement être placées à l'entrée de chaque propriété et comporter de façon claire et lisible, les noms des occupants.

## ❖ LES ASSISTANTES MATERNELLES des 2 villages

Des assistantes maternelles de la petite enfance peuvent accueillir vos enfants, vous trouverez ci-dessous leur coordonnée :

- BRIGNON Emilie – Les'Ptits chats – Route du village à Pommiers la Placette (Tel 06.72.06.18.01)
- DUQUESNE Flore - 232 route des 3 Fontaines à Pommiers la Placette (Tel 06 16 92 21 52)
- FOURNERON Corine - 79 chemin des Charpaines à Pommiers la Placette (Tel 06 87 50 47 87)
- VALETTE Claudine – 104 chemin de la Forge à Saint Julien de Ratz (Tel 04 76 50 10 93)

## ❖ L'ÉGLISE DE ST JULIEN DE RATZ accueille les messes de la paroisse Notre Dame de Vouise (relais de Coublevie) tous les samedis du mois d'août à 18 h 30.

## ❖ LE DOSSIER PERISCOLAIRE et les fiches de réservation de repas pour l'année scolaire 2017/2018 sont dès à présent accessibles sur le site de la commune



<http://www.la-sure-en-chartreuse.fr/>

# LA VIE DES DEUX VILLAGES

Les travaux de réaménagement du bâtiment abritant la mairie, confiés à l'architecte Lucie Cotton, se poursuivent. Après le transfert et l'installation des bureaux dans la salle des fêtes, après les travaux de démolition ceux de la reconstruction se poursuivent selon un calendrier scrupuleusement respecté. En effet, à ce jour, aucun retard n'est à déplorer. La réhabilitation devrait donc être terminée fin août-début septembre.



Réunion de chantier hebdomadaire avec l'architecte Lucie COTTON, les entrepreneurs ainsi qu'Albin Ribeiro (Zéme adjoint)

(Photos Jean Vedel)

Globalement, et pour ne pas hypothéquer de possibles aménagements futurs; une trémie a été réalisée ce qui permettrait ultérieurement de relier le sous-sol, le rez-de-jardin et les combles. L'espace du sous-sol a été débarrassé mais ne peut pas être affecté au stockage des archives en raison d'une toujours possible montée des eaux liée à de fortes précipitations. L'essentiel de la restructuration porte donc sur la partie administrative du bâtiment située en rez-de-jardin. Le cloisonnement -achevé- réserve la partie ouest du plateau, ouvrant sur le terrain, à la salle du Conseil. Le reste de l'espace accueillera les bureaux. La nouvelle configuration répond à trois objectifs essentiels. D'abord assurer au personnel un cadre de travail adéquat lui donnant la possibilité de mener ses tâches de manière isolée ou conjointe. Bien-être et efficacité vont ainsi de concert. Ensuite d'assurer le maximum de confidentialité lorsque des administrés viennent effectuer des démarches administratives. Enfin de satisfaire aux exigences de l'accueil des personnes à mobilité réduite. En définitive ces travaux traduisent la volonté de maintenir un lien de proximité fort au service de la population de la commune.

Albin RIBEIRO

## Bibliothèque et réseau de lecture publique

Ça y est, elle est là !

Elle s'est faite attendre, mais elle est bien là et opérationnelle. Il s'agit de **la boîte pour le retour des documents** empruntés via le réseau des bibliothèques du Pays Voironnais. En dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque, vous pouvez donc y glisser vos livres, CD.... Ils seront pris en charge ensuite par les bénévoles. Prenez soin de pousser loin vos retours pour qu'ils tombent bien au fond.

Cela a pris un peu de temps, car elle a été confectionnée par les élèves de 2<sup>e</sup> Bac Pro chaudronnerie du lycée Monge à Chambéry. Un grand merci à eux et leur professeur pour ce travail. Le lycée Monge a toutes les filières de la chaudronnerie et de la structure métallique et il est donc très sollicité par des particuliers et par des entreprises aussi. Mais avant tout, les élèves ont des progressions à respecter.



(Photo Sophie Leleu)

Sophie LELEU



# ÉVÉNEMENTS DU TRIMESTRE



**Dimanche 9 avril**, concert de musique médiévale dans l'église du village de Pommiers la Placette. Noé Plantin Flute et Laurent Sauron Percussion (Photo Marie-Claude BLANCHET)



**Samedi 15 avril**, les jeunes électeurs de la commune sont à l'honneur lors de la remise de leur carte par la maire, Virginie Rivière (Photo Marie-Claude BLANCHET)



(Photos Marie-Claude BLANCHET)



**Le 8 Mai** marque la fin du plus meurtrier des conflits de l'Histoire de l'humanité: la Seconde Guerre mondiale (Photo Marie-Claude BLANCHET)

**Samedi 15 avril** - Devant l'engouement du « Troc de Livres », il nous est tout naturellement venu l'idée de créer un nouvel atelier avec des jeux en extérieur ( Mikado Géant ; Cricket) et, pour les plus petits, un atelier peinture créative. Devant le franc succès qu'ont remporté ces animations, nous pouvons nous réjouir, et nous renouvelerons donc cette expérience lors du prochain « Troc de Livres » qui aura lieu samedi 8 juillet. Nous sommes heureux de pouvoir accueillir cette jeunesse qui est de plus en plus nombreuse et tellement imaginative.

Véronilke Escallier

**Samedi 24 juin**, traditionnelle Fête de la Saint Jean et 40 ans du COCO



(Photo Natacha Fromont-Brunet)



(Photo Isabelle Aubreton-Radin)

## Soirée Théâtre



Après-midi contes pour enfants

Sortie découverte du patrimoine de St Julien de Ratz

cartes postales anciennes



Exposition permanente à la bibliothèque

CAFE ENERGIE



Témoignages et échanges sur le thème de l'énergie dans notre vie de tous les jours

LA SEMAINE Culturelle 2017



(Photo parue dans le Dauphiné Libéré ) Noémie Genève et Lana Boimond membres de l'équipe minime vice-championne de France de Twirling bâton 2017 !!

Des sportives de La Sure en Chartreuse à l'honneur

## L'AGENDA

des événements à venir.....

- Le **samedi 8 juillet**, traditionnel **TROC DE LIVRES** à la Mairie de La Sure en Chartreuse
- Le **samedi 8 juillet**, rendez-vous place de la Mairie à 13h30 pour une **ballade culturelle**
- Le **mardi 11 juillet**, **sortie du Club Entraid'Amitié** au lac du Monteynard, visite du barrage et croisière et repas sur le lac
- Les **samedi 2 et dimanche 3 septembre** se déroulera la traditionnelle « **VOGUE** » organisée par le COCO à la MTL du village de Pommiers la placette ainsi que sur les terrains environnants
- Le **vendredi 29 septembre** à 20h30 **concert de chants corses** avec le groupe « Ja Cochja » dans l'église de St Julien de Ratz
- Le **vendredi 6 ou 13 octobre** (date à confirmer) **sortie du Club Entraid'Amitié** à Vinay et Chatte



## « Sou les pommiers »

Comme dans beaucoup d'écoles, il existe à l'école de La Sure en Chartreuse, une association qui permet aux enseignants d'organiser des activités culturelles et sportives en leur apportant le financement nécessaire. Cette association a chez nous le nom de « Sou les Pommiers », plus connu sous le nom du « Sou ».

Nous avons organisé cette année le spectacle de Noël, la belote, une vente de Beaufort et de vin, les photos de classe, la kermesse et la buvette du tournoi de Volley de la Vogue.

Et que font les enfants ensuite ? Ils ont pu faire un sortie au Parc de l'Iloz, préparer leur spectacle de Noël avec une professionnelle, assister à des spectacles (le spectacle de Cirque « Les Rétrocyclettes » et « L'Ours qui avait une épée », spectacle itinérant dans un camion de pompier réaménagé), découvrir la faune et la flore de Chartreuse (Sorties au Col de Porte en hiver, raquettes aux pieds, puis en Juin et aux Tourbières de l'Herretang). Enfin, les grands sont partis en classe péniche.



Au-delà du financement de ces activités, ces animations et leur organisation est surtout une belle occasion de se rencontrer et de créer de la cohésion dans notre village. Alors j'en profite pour remercier tous les parents qui s'investissent et grâce à qui tout cela est possible !

Anne Le Paih (Présidente du Sou)

(Photos Anne Le Paih)

Tourbières de l'Herretang

Spectacle Kermesse

## « Zoom » sur la classe péniche

### « C'est dans la cale qu'on met les gosses, Houla la Carabosse »

Lundi 8 Mai, nous sommes montés dans le car, direction Béziers et son port fluvial. Nous étions très excités par cette belle aventure qui commençait enfin mais nous avons quand même eu un petit pincement au cœur en voyant s'éloigner nos parents.

Après un voyage agréable, nous avons découvert la merveilleuse péniche Carabosse avec ses couleurs étincelantes et son équipage tellement sympathique. A 16 heures, le vaillant moteur de notre embarcation féérique nous a emportés vers le canal et ses multiples merveilles : pont canal, écluses de Fonseranes, tunnel de Malpas, épanchoir de la Cesse, villages pittoresques et paysages magnifiques. Et puis quelle expérience sensationnelle que de vivre ensemble, du matin au soir, sur un bateau de 30 mètres de long et 5 mètres de large ! Cela s'est merveilleusement bien passé et nos liens d'amitié se sont encore renforcés.



Nous revenons de cette fabuleuse aventure enrichis de souvenirs magnifiques. Nous souhaitons remercier tous ceux qui nous ont aidés à vivre cette expérience extraordinaire: l'équipage de la Carabosse, le Sou, la mairie de la Sure en Chartreuse, la M.A.E, nos parents, Pablo et Brigitte et le chauffeur de bus.

**« On s'est éclatés sans s'faire de bosses Sur l pont d'la Carabosse ! »**

Article rédigé par les élèves de la classe de Pierre-Luc Martinez.



Pour celles et ceux qui ne connaissent pas encore l'AFR Association familles Rurales de Pommiers-La-Placette :

Cette association gère trois activités sur la commune : la chorale (tous les lundis), le yoga (1 journée tous les 2 mois) et enfin les animations Jeunes (tous les 15 jours).

### Activité Jeunes



(Photo Sandrine Daures)

**Si vous avez entre 11 ans (6ème) et 17 ans et habitez la commune de la SURE EN CHARTREUSE**, vous pouvez rejoindre ce groupe ; Des animations sont proposées tout au long de l'année sur la commune avec des activités.

### La chorale

Lors du concert du 24 juin 2016 à l'église de Pommiers la Placette



(Photo Marie-Claude Blanchet)

Ces animations sont possibles grâce à un contrat entre l'AFR, la mairie et la MJC de Voreppe.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous faire connaître en contactant Carol Bothorel, l'animateur MJC ([carol.bothorel@mjc-voreppe.fr](mailto:carol.bothorel@mjc-voreppe.fr) / tel : 07 81 09 52 40) qui vous enverra une invitation pour la soirée de rentrée ou Sandrine Daures /Secrétaire AFR (06 40 20 15 77)

Et aussi, n'oubliez pas de nous faire parvenir le questionnaire (disponible sur le site de la mairie)

Il servira de base pour faire connaissance et commencez à préparer la nouvelle rentrée.

L'équipe de l'AFR



La municipalité souhaite au côté de l'AFR relancer une réflexion débouchant sur des actions en direction des jeunes de 11 à 18 ans. Nous avons décidé d'intégrer ce groupe de travail, **ouvert à toutes les personnes intéressées**, à la commission sociale.

### VENEZ NOUS REJOINDRE !

Si vous avez envie de participer pour apporter de nouvelles idées, aider à lancer de nouveaux projets, nous vous invitons à contacter Pascale Baud au 06 74 03 70 73

Cette équipe formée se réunira dès mi-septembre !

Pascale Baud

# ETAT CIVIL

---



**Nous avons le regret de vous faire part du décès de :**

- **Monsieur Félix GENEVE** le 09/05/2017 dans sa 85<sup>ème</sup> année
- **Mme Katia FELMAN** le 21/05/2017 à l'âge de 53 ans



**Bienvenue à**

**Blanche GENEVE** une jolie petite fille née le 25 juin 2017, **fille de Jean-François et Laurence Genève**

Toutes nos félicitations aux heureux parents !



**Vive les mariés !!**

**Mariage** le 17 juin 2017 de **COLELLA Florent et JACQUIN Virginie**

**Commission communication** : Alex MICHEL, Pascale BAUD, Fabrice BERNARD-GUELLE, Jean-Luc DELPHIN, Annie GENEVE, GUILLAUD Rolland, Sophie LELEU, Virginie RIVIERE, Jean VEDEL - **Directrice de la publication** : Virginie RIVIERE

Impression : Mairie de La Sure en Chartreuse – Tirage 465 exemplaires